

Bonjour mes petits,
n'ayez pas peur, je ne vais
pas vous manger !!

PRÉPARER SON VOYAGE

Inscription de votre enfant

Inscription de votre enfant :

Pour inscrire votre enfant sur un de nos voyages, vous pouvez nous contacter au 05.65.99.37.75. de 08h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Notre conseillère vous renseignera sur les disponibilités de la destination retenue et vous conseillera sur les démarches à suivre. Notre site web vous donne accès directement aux fiches techniques de chaque voyage et vous permet de laisser vos questions par écrit sur notre boîte mail.

Nous vous envoyons un formulaire d'inscription accompagné de la fiche sanitaire, documents que vous nous renvoyez complétés dans les 8 jours accompagnés du chèque d'acompte demandé.

Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'un comité d'entreprise ou d'une collectivité, merci de vérifier si des modalités d'inscriptions particulières ne sont pas prévues.

Aides financières au départ

Tous nos séjours sont agréés et déclarés, ce qui permet de bénéficier des aides des Caisses d'Allocation Familiale, des MSA, des comités d'entreprise, des mairies, des CCAS, des Conseils Généraux et des chèques vacances de l'ANCV.

Formalités

Les formalités spécifiques à chaque destination sont précisées dans cette brochure sur chacun des voyages présentés.

• **Carte d'identité** : Pour les pays de l'Union Européenne et de l'espace Schengen une carte d'identité (ou un passeport) suffira. Les autorisations de sortie du territoire ne sont plus nécessaires.

• **Passeport** : Pour tout les autres pays, il est obligatoire et doit être valide 6 mois après le retour. Attention les délais d'obtention peuvent être parfois longs. Dès l'inscription de votre enfant entreprenez les démarches auprès de votre mairie ou préfecture.

• **Visa** : En plus du passeport, certains pays exigent un visa. Il se présente sous la forme d'un tampon ou d'une vignette apposée sur le passeport. Il faut donc que votre passeport soit valide 6 semaine

avant le départ.

Les jeunes de nationalité étrangères devront se renseigner auprès de leur ambassade pour connaître les documents exigés.

Santé

• **Fiche sanitaire de liaison** : Elle est à remplir avec le plus grand soin. Les régimes alimentaires, allergies, antécédents familiaux, maladies chroniques, hospitalisations récentes, traitements en cours ... doivent y être mentionnés. L'autorisation d'opérer doit être signée : elle est obligatoire en cas d'intervention chirurgicale. Dans le cas d'un traitement en cours, il sera impératif de joindre l'ordonnance et bien sur les médicaments, le jour du départ.

• **Carte européenne de santé** : valable uniquement dans les pays de la CEE, elle atteste de vos droits à l'assurance maladie. Vous devez en faire la demande auprès de votre caisse d'assurance maladie au moins un mois avant le départ.

• **Vaccins** : Au préalable, il importe d'être à jour des vaccins obligatoires ou d'usage en France. Selon certains pays, nous vous recommandons (voir fiches séjours) certains vaccins. N'hésitez pas à consulter sur ce sujet votre médecin traitant en lui précisant la destination de votre enfant.

• **Surveillance médicale** : Chacune de nos équipes d'encadrement prévoit une personne titulaire du diplôme requis qui est en charge du suivi médical des jeunes. Au-delà de la « bobologie » gérable avec la trousse de premiers soins, un médecin est immédiatement consulté.

• **Certificat médical pour la pratique des activités sportives** : vous devrez demander à votre médecin traitant un certificat médical spécifique pour la pratique de certaines activités (plongée, ...).

Précautions à prendre

Nous vous recommandons de scanner l'ensemble des documents importants avant le départ de votre enfant (passeport, visa, carte d'identité, fiche sanitaire, carte européenne de santé, etc ...). Cette précaution peut permettre de simplifier les démarches administratives en cas de perte ou de vol.

Assurances

Chaque participant à un séjour VIA est assuré auprès de la MAIF. Notre contrat d'assurance prévoit les garanties suivantes : couverture médicale, responsabilité civile, assistance, rapatriement sanitaire).

Le détail de nos garanties vous est envoyé dès l'inscription.

Sécurité

Les équipes d'encadrement et les jeunes bénéficient d'un séjour « clefs en main » : les hébergements, transports, transferts, activités sont donc réservés en amont et les itinéraires ne sont pas improvisés.

De plus, sur chaque destination un coordinateur de l'agence réceptive locale assure une permanence téléphonique 24h/24h.

Nous travaillons uniquement avec des compagnies aériennes sur ligne régulière et vérifions systématiquement la liste noire. La compagnie est retenue à J-45.

Pour les déplacements lors du séjour, nos groupes utilisent des cars privés ou les transports en commun.

Les activités sportives prévues dans la fiche descriptive du séjour sont toutes encadrées par spécialistes qualifiés, dans le cadre réglementaire la plus proche de la réglementation française.

L'attestation de natation délivrée par un maître nageur avant le départ de votre enfant est obligatoire pour la pratique des activités nautiques.

Alimentation

Les jeunes accompagnés par l'équipe pédagogique participent à l'élaboration des menus, aux achats et à la cuisine. Apprendre à s'alimenter correctement, découvrir la richesse des produits d'un pays, par l'achat de produits locaux chez des petits commerçants permet aux jeunes de gagner en autonomie, mais également de découvrir les spécificités culturelles et culinaires du pays. Les régimes alimentaires particuliers sont pris en compte.

Néanmoins il est indispensable de nous signaler toute allergie alimentaire lourde au moment de l'inscription afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires préconisées.

Hébergements

Camping ou campements sous tentes igloos 4 places, auberges de jeunesse : les modes d'hébergements sont variés mais toujours identifiés et réservés par avance et offrent les conditions sanitaires et de propreté requises.

Bagage et trousseau

Au vu de l'esprit de nos séjours, nous recommandons un sac à dos plutôt qu'une valise ou un grand sac.

Attention, pour les voyages en avion un seul bagage en soute est accepté gratuitement pour un poids maximal de 20kg. Tout bagage supplémentaire ainsi que tout dépassement de ce poids pourront faire l'objet d'une taxe perçue à l'enregistrement par la compagnie aérienne, qui devra être acquittée par le participant ou nous être remboursée après le séjour.

Nous préconisons des vêtements confortables et peu fragiles, des vêtements de pluie, des chaussures de marche et des baskets. Un trousseau précis vous est envoyé en même temps que la convocation 15 jours le départ.

Objets de Valeur

Il est vivement recommandé de n'emporter aucun objet de valeur. Nous précisons qu'aucun remboursement n'est possible en cas de perte ou de vol.

Téléphone

Nous attirons votre attention sur l'utilisation très coûteuse des téléphones portables pour les communications depuis l'Etranger vers la France. Aussi nous vous recommandons de fournir à votre enfant une carte téléphonique internationale pré-payée qui offrent des tarifs de communication très avantageux.

Si toutefois, votre enfant souhaite conserver son portable vous pouvez souscrire un forfait spécifique auprès de votre opérateur et vous renseigner si selon le pays, un adaptateur spécifique est nécessaire pour son chargeur.

Droit à l'image

VIA se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours pour illustrer ses brochures, ses sites web et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents, ou de son représentant légal transmise par courrier recommandé au siège de l'association.

VIA ne peut être tenu responsable des photos et vidéos prises par les participants avec leur propre matériel, ni de la diffusion qui pourrait en être faite pendant et après le séjour.

Intégration d'enfants en situation de handicap

L'association ALTIA qui organise les séjours VIA, est signataire de la charte de déontologie pour l'intégration d'enfants en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé. Notre expérience en la matière est longue d'une quinzaine d'années. Si le problème de santé ou le handicap de votre enfant nécessite une prise en charge particulière, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin que nous recherchions ensemble les conditions de mise en œuvre du voyage qu'il souhaite faire. Attention son accompagnement peut parfois engendrer des frais supplémentaires (animateur dédié).

Réunions d'Informations

A la demande de certains Comités d'Entreprises ou collectivités, nous organisons des réunions d'informations présentant le voyage, les activités et le fonctionnement des séjours.

Consignes de départ

Les consignes de départ indiquent le mode de transport, la compagnie aérienne, les dates, les horaires départs/retours ainsi que les lieux de rendez-vous. Elles seront adressées aux parents par courrier 15 jours avant le départ.

Transport

Pour les départs de province nous pouvons organiser des pré-acheminements individuels jusqu'à Paris. Dans ce cas le fonctionnement est simple : votre enfant voyage seul et un convoyeur VIA le récupère dès sa sortie du train ou de l'avion pour le conduire au lieu de rendez-vous (voir détail p. 31).

*« Celui qui voyage sans rencontrer
l'autre ne voyage pas, il se déplace »*
Alexandra DAVID NEEL



Hey, venez voir la vue, c'est magique ici !

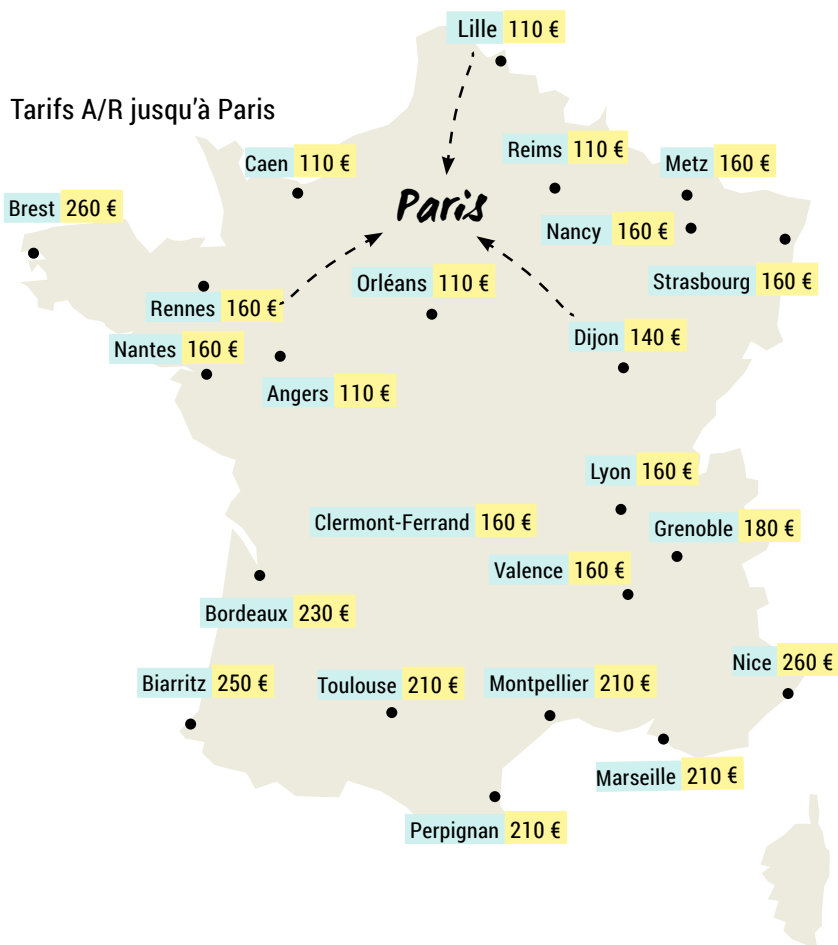
LES ACHEMINEMENTS

Accueil à Paris

Nous organisons toujours un transport depuis Paris. Vous rencontrez donc les animateurs du séjour de votre enfant, directement à l'aéroport ou à la gare à l'heure convenue.

Acheminements de province

Nous vous proposons d'organiser le pré-acheminement de votre enfant de province jusqu'à Paris selon les modalités suivantes :



- Votre enfant voyage seul, en train exclusivement et sous votre responsabilité.

- Nous ne fournissons que la billetterie et notre responsabilité ne prend effet qu'à l'accueil en gare où un convoyeur VIA récupère votre enfant pour l'accompagner au lieu de rendez-vous (et idem au retour).

- Les tarifs indiqués sur la carte ci-dessous comprennent le billet A/R de votre enfant, sa prise en charge à son arrivée, le coût de son transfert de la gare d'arrivée au point de regroupement. Si une nuit d'hôtel est nécessaire sur Paris, elle vous sera facturée 30 €.

- Toute modification par rapport à la demande initiale entraînera des frais de traitement (+ 35 €) en plus des tarifs indiqués sur la carte ci-dessous.

Le service « Acheminements de province » n'est possible que jusqu'au 10 Juin. Au-delà de cette date nous consulter, mais nous ne pouvons pas prendre d'engagement.

ATTENTION : les dates mentionnées sur les séjours à l'étranger qui prévoient un transport aérien sont modifiables à + ou - 48 heures.